

Elaboration du PLU
(art. L.153-7 du C.U. sur les parties annulées par voie juridictionnelles)
Dossier d'arrêt



>>Pièce 2.1 : Secteur Nord-Est

15.000ème

> Novembre 2024

créham

- Limite de zone
- Emplacement réservé (au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (au titre du L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
- ★ Patrimoine architectural et paysager (au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Limite d'implantation en façade littorale
- Secteurs concernés par le Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine

Liste des Emplacements réservés		
E1	Élargissement RD5 Hors Agglomération – 20m	Commune 60 032 m²
E2	Événementiel JARDIN D'ORNEMENT – 20m	Commune 428 m²
E2bis	Élargissement de la RD103 – 12 mètres de large sur rapport à l'axe côté Est, 6 mètres de large sur rapport à l'axe côté Ouest	Commune 76 624 m²
E3	Élargissement Route de Bordeaux – 14 mètres	Commune 5 177 m²
E4	Élargissement Route de Blagnac – 14 mètres	Commune 3 074 m²
E5	Élargissement RD Charles de Gaulle, Avenue de la République, Avenue de la Libération – 14 mètres	Commune 4 089 m²
E6	Création d'un Aménagement de sécurité entre RD3 et RD59 dans le Bourg de Cessy	Commune 1 683 m²
E7	Aménagement carrefour Avenue de la République et Route du Stade (Future zone UA)	Commune 894 m²
E8	Aménagement carrefour Avenue de la Libération et desserte centre commercial	Commune 2 323 m²
E9	Élargissement Chemin du Pont de Vézouze – 12 mètres	Commune 2 577 m²
E10	Élargissement Route du Pont des Chèvres – 12 mètres	Commune 2 633 m²
E11	Élargissement Avenue de Callorrie – 12 mètres	Commune 522 m²
E12	Élargissement Allée de Breton – 12 mètres	Commune 254 m²
E13	Élargissement Route de Léon – 12 mètres	Commune 1 515 m²
E14	Élargissement Route de la Sablière – 12 mètres	Commune 1 774 m²
E15	Élargissement Route de Mursat – 12 mètres	Commune 1 812 m²
E16	Élargissement Allée de Suzette – 10 mètres	Commune 450 m²
E17	Élargissement Allée de Mursat – 10 mètres	Commune 559 m²
E18	Création accès SDRS du Lotissement Les Bruyères à Chatot	Commune 1 946 m²
E19	SUPPRIMER	
E20	Création noue de stockage des eaux pluviales (derrière les écoles)	Commune 8 293 m²
E21	Création et réhabilitation fossé d'écoulement des eaux pluviales le long du site scolaire	Commune 3 917 m²
E22	Création fossé d'écoulement avec banquettes latérales de 5,50 mètres de la Route de Mursat à Avenue de la Libération	Commune 2 393 m²
E23	Aménagement à l'entrée du site de la Caserne des Pompiers	Commune 1 232 m²
E24	Extension du Cimetière de Lanton	Commune 4 161 m²
E25	Aménagement Port de ROBINVILLE	Commune 26 224 m²
E26	Aménagement des terrains Ker Breton	Commune 2 115 m²
E27	Aménagement Emplacement Ancienne Gare de TAUSAT	Commune 7 544 m²
E28	Aménagement Emplacement Ancienne Gare de LANTON	Commune 3 613 m²
E29	Aménagement Balcon d'axe Port de Tausat	Commune 2 013 m²
E30	Aménagement Parc Public au Bois de Tausat	Commune 57 628 m²
E31	Aménagement Parc et station douce	Commune 27 591 m²
E32	Aménagement Port ancré de la Mairie	Commune 9 577 m²
E33	Aménagement Parc	Commune 11 252 m²
E34	Aménagement Parc	Commune 2 745 m²
E35	Aménagement de logements sociaux	Commune 2 745 m²

